

ginelle. De ces 25 cas qui étaient presque tous à l'acmé de la maladie, 22 seront traités au moyen d'injections sous-cutanées, et 3 par l'usage interne de la liqueur de Fowler ; 18 de ces cas furent observés chez des petites filles et 7 chez des petits garçons de 5 ans $\frac{1}{2}$ à 14 ans. Tous étaient de faible constitution, anémiques pour la plupart et excitables au point de vue psychique. Relativement à l'étiologie, 19 fois la frayeur ou d'autres excitations psychiques furent la cause occasionnelle de la maladie ; 2 cas étaient des récédives dans lesquelles on n'avait pas donné auparavant d'arsenic. Dans 4 cas seulement, la chorée s'étant développée à la suite du rhumatisme articulaire aigu. Quant aux suites, Fruhward croit que les injections sous-cutanées valent mieux que tous les autres procédés.

Souvent, par ce procédé, on a déjà une amélioration très sensible au bout de 5 à 13 jours ; la guérison est complète après 3 ou 4 semaines ; l'auteur n'a vu jusqu'à présent de récédives que dans un seul cas, de telle sorte que la guérison paraît persistante.

Ces résultats, beaucoup meilleurs que ceux qu'on obtient en administrant le médicament par les voies digestives, tiennent probablement à ce qu'il est plus vite introduit dans le sang. Il faut pendant tout le traitement que les malades gardent le repos au lit, tout au moins jusqu'à ce que des signes certains d'amélioration se présentent ; pendant la convalescence, il faut une alimentation fortifiante. Personne n'objectera à l'emploi des injections sous-cutanées, les phénomènes psychiques légers, qui se produisent pendant le traitement, ni les accidents également légers qu'on peut rencontrer au point où l'injection a été faite. — *Paris médical.*

Des accidents généraux localisés dans les affections rénales (hémiplegie et hémipilepsie dites urémiques).—Il ne se produit jamais de paralysies limitées, ni de convulsions circonscrites dans l'urémie cérébrale ; c'était jusque dans ces derniers temps un axiome clinique accepté sans réserves et maintes fois invoqué dans des cas de diagnostic douteux. Or plusieurs travaux récents semblent prouver que cette loi reconnaît des exceptions et induit même à penser que ces exceptions sont nombreuses.

Dans un intéressant article sur l'urémie convulsive à forme d'épilepsie jacksonienne (*Arch. génér. de méd.*, juillet 1887), Chauffard a réuni presque tous les documents publiés sur cette question ; il cite incidemment les faits d'hémiplegie urémique publiés par Carpentier, Pâsch, Jäckel et surtout les deux mémoires instructifs parus presque simultanément dans la *Revue de médecine* (1886). Le premier, dû à Raymond, renferme six cas de néphrite interstitielle chez des vieillards avec apoplexie, hémiplegie ou convulsions partielles, sans qu'il existât à l'autopsie d'autres lésions cérébrales qu'un œdème plus ou moins accusé et de l'athérome arté-